F.R.C.P.B.
N°392
K.L.B.P

Belgique - Belgïe
P.P. - P.B.
6120 NALINNES
BC30638

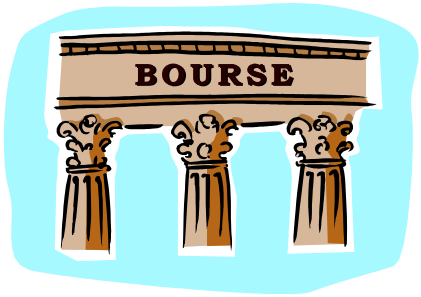

TOUTES COLLECTIONS AU
CHÂTEAU LE 27 MARS 2010
DE 9 à 16h.

PERIODIQUE MENSUEL

DU CERCLE PHILATELIQUE

"LES TIMBRES"

D'HAM-SUR-HEURE / NALINNES

Club Philatélique
Fondé en septembre 2005
par M. J. LADRIERE et M. R. BOURGEOIS
Périodique : N° 46
MARS 2010
(Ne paraît pas en juillet et août)

TIRAGE 60 EXEMPLAIRES

BUREAU DE DEPOT : 6120 NALINNES
P 801032
EDITEUR RESPONSABLE : Paula BOURGEOIS-KICQ
Rue François BEVESSE 34 – 6110 Montigny le Tilleul

MEMBRES DU COMITE

PRESIDENT D'HONNEUR	**Jean LADRIERE** **071/21.39.94**
PRESIDENTE **REDACTRICE DU BULLETIN**	**Isabelle GALLAND-LEYSEN** **Rue Hublette 25** **6120 HAM-SUR-HEURE** **071/21.74.29** **E-mail : leysenisabelle@hotmail.com**
VICE-PRESIDENT F.F. **RESPONSABLE TOMBOLA**	**Michel DELCULEE** **0494/18.10.57** **E-mail : michel.delculee@yahoo.fr**
TRESORIER F.F.	**Pierre BOSSUROY** **071/32.54.86**
SECRETAIRE	**Paula BOURGEOIS-KICQ** **Rue François Bovesse 34** **6110 Montigny-Le-Tilleul** **0474/33.87.95** **E-mail : lestimbres@hotmail.com**
VERIFICATEUR DES LOTS	**Guy GALLAND**
MEMBRE ACTIF	**Viviane SPAUTE** **Eric DELOOZ** **Alain DEBECKER** **Jacky DELANNOY**

****

REUNIONS : le 2ème jeudi du mois à 19 heures.

LOCAL PRINCIPAL : Salon des Combattants à Cour-sur-Heure,

LOCAL DE REMPLACEMENT : Salle de l'Ancienne Maison Communale (1er Etage), juste en face du salon des Combattants.

COTISATION : 6 Euros avec bulletin
5 Euros sans bulletin
2,50 Euros (enfants)

COMPTE CPH : 126-1073037-93 au nom du club

NOTRE SITE : www.lestimbres.be

MOT DE LA PRESIDENTE

Courage la fin de l'hiver est proche, les beaux jours arrivent, le moment est venu de sortir d'hibernation et de nous rendre une petite visite à notre bourse du 27 mars de 9 à 16h.

PETIT RAPPEL : Le cercle de Marcinelle nous invite à la « RENCONTRE INTERCLUB » le 3ème mardi du mois d'Avril (le 20 avril 2010) à 19h, dans le local : Salle de la régence – Grand place – 6001 Marcinelle.
Rendons-nous le plus nombreux possible.

NOUVELLES DU SECTEUR

Rectification d'un point du PV de la réunion du 14 janvier 2010

Veuillez m'excuser pour l'erreur de frappe lors de la rédaction de ce PV.
Veuillez lire dans le point ci-dessous :

DIVERS

La proposition de retrait du mot « privé » dans le nom du cercle **N'A PAS ETE ACCEPTEE.** Ce point a été annulé.

RESERVE AUX MEMBRES

Si vous désirez vendre des lots pour les prochaines réunions, veuillez les remettre à la Présidente ou à un autre membre du comité. Vous pouvez déposer au minimum 10 lots.

ANNONCES

Un de nos membres souhaite vendre des timbres à 50 % de la valeur faciale. Les timbres peuvent encore servir pour l'affranchissement du courrier en FB ou y trouve également des dépareillés afin de compléter vos séries. Si vous êtes intéressé veuillez vous adresser à la présidente qui transmettra.

Notre membre Madame Josiane Velghe (N°33), nous fait savoir qu'elle possède des feuilles entières de timbres neufs sans charnière du Vatican.
Prix à discuter. Contact : 071/21.49.62.

Notre membre et président ami de Thuin, Monsieur Jean-Pierre Brière (N°11), fait un appel a tous afin de trouver des plis ou document d'Ham sur Heure, afin de continuer son histoire postale. Contact : 071/51.51.74.

Notre membre Monsieur Isidore Vanbockestaal (N°48), recherche document solidarité « Belgique » Année 1973 – 1985 – 1986 – 1987 – 1988 – 1989 – 1991 1994 – 1995 – 1996 – 1997 – 1998 – 1999. Faire offre à la présidente qui transmettra.

Si vous désirez insérer une annonce, une publicité, un article, un espace vous est réservé dans notre bulletin. Vous pouvez contacter la présidente.

Réunion le 11 mars 2010 à 19 heures au salon de Combattants

PREVENTE

Le samedi 13 mars : Timbres floraux – hors du nid – le nez dans les livres.
Lieu: Museum voor Dierkunde – Ledeganckstraat E. Clauslaan, 9000 Gent.

AGENDA

Samedi 6 mars : le cercle philatélique des Fagnes – Chimay organise sa grande bourse philatélique et cartophilique de 9 à 17h, salle Sudhaina à Baileux (fléché).
Entrée gratuite, dégustation de produits régionaux.
Renseignements : 060/21.33.52 – gbaudot@skynet.be

Samedi 6 mars : Le club philatélique Cominnois organise sa 1ère bourse toutes collections de 9 à 17h, salle « Site Brussin » à Comines. Entrée 1€, bar et petite restauration.
Renseignements : M. Lefevere Henri 056/33.20.85 – 0477/58.99.47

Dimanche 7 mars : Union philatélique Athoise, organise sa 8ème bourse toutes collections de 9 à 17h à l'école Saint François – Rue de Pintamont, 28 à 7800 Ath.
Entrée gratuite – Parking aisé, Bar et petite restauration.
Renseignements : Lizon Michel 068/28.31.11

Samedi 13 mars : Le cercle philatélique Gerpinnois organise sa 20ème bourse toutes collections de 8h30 à 16h. Collège Saint Augustin – Avenue Astrid 13 – 6280 Gerpinnes.
Bar, restauration, bière locale.
Renseignements : M. Basselet Jacques 071/50.24.36

Dimanche 14 mars : Le cercle philatélique de la Vallée de l'Escaut, organise sa 29ème bourse des collectionneurs de 9 à 17h, salle de Fort Debout – rue de Jollain à Brunehaut à 8 Km de Tournai et 13 Km de St Amand (France).
Bar et petite restauration, Itinéraire fléché (Autoroute E42, sortie 31), Entrée gratuite.
Renseignements : M. Claude Delrue 069/234.426.

Samedi 20 mars : Philatelic Club de Hesbaye sa 9ème grande bourse du printemps des collectionneurs, (marché couvert de Hannut) – rue des Combattants de 9 à 17h.
Entrée : 1,50€ donnant droit à une consommation, Bar et Petite Restauration, Grand parking gratuit. Renseignements : 019/51.27.44

Samedi 27 mars : Notre bourse.

Dimanche 28 mars : Le cercle philatélique de Florennes organise sa 9ème bourse multi collection de 9 à 16h, salle l'Institut St Joseph, rue de Corenne 1 à 5620 Florennes.
Entrée 1,50€ donnant droit à une consommation, parking aisé, Bar, Petite restauration.
Renseignements : M. Charles Henuzet 071/68.71.41 ou M. Antoine Hardy 071/66.87.59

ANNIVERSAIRES

03/03 Mr COLLASSIN Jean-Pierre
09/03 Mr LADRIERE Quentin
17/03 Mr MATERNE Vincent
21/03 Mme SPAUTE Viviane

SI UNE DATE EST INEXACTE OU ABSENTE, VEUILLEZ LE SIGNALER À LA PRESIDENTE. MERCI.

BIBLIOTHEQUE DE LA FEDERATION

N'oubliez pas que la bibliothèque de la Fédération est ouverte depuis le mois de septembre 2007. Elle est accessible à tous, tous les premiers samedi et tous les mardis de 10 à 15h.
(Fermé en juillet et en août)
MAISON DE LA PHILATELIE : rue Longtin 44 à 1090 Bruxelles

Cadeaux de fin d'année et pour fêter nos 5 ans

Ce petit mot pour signaler à ceux qui étaient absents lors de notre AG du 14 janvier 2010 que votre cadeau vous attendra et vous sera remis avec plaisir lors de la réunion de mars (11/03)…

Après trop tard … snif snif pour vous car c'est un « collector ».
Ce serait vraiment dommage mais comme il y a juste le nombre.
Je sais, je suis méchant mais c'est pour avoir le plaisir de vous voir.

Le Trésorier

AGENDA DE LA COMMUNE

La septième édition du Festival Musical des « Printemps de Saint Laurent » se déroulera les deux derniers week-ends du mois de mars 2010 en l'Eglise St Laurent, Place Communale à 6010 COUILLET

Samedi 20 mars 19h30
Soirée « romantique » en compagnie de Luc DEVOS, piano
Œuvres de Chopin, Schumann, Liszt

Dimanche 21 mars 16h
Soirée « Jeunes Talents » en compagnie de Sylvia HUANG (15 ans), violon Stéphanie HUANG (13 ans), violoncelle et Annick GARSO, piano
Œuvres de Saint-Saëns, Ravel, Tchaikovsky, Bartok, Chostakovitch ….

Samedi 27 mars 19h30
Soirée « Découverte » en compagnie de l'Ensemble « Color » (12 guitares)
Œuvres de Mozart, Chopin, Ravel, Sibelius, Gershwin, de Falla, Britten, Leclercq

Dimanche 28 mars 16h
Soirée de Clôture avec, à la demande générale, le retour des « Solfégistes », chœur d'enfants sous la direction de Delphine DELCOUX et le Grand Orchestre d'Harmonie de la Ville de Charleroi sous la Direction de Christian DELCOUX
Programme à déterminer

Droit d'entrée : Adultes : 12,50€ Retraités (+de 65 ans) et étudiants : 10€
Enfants en dessous de12 ans : gratuit

Abonnements 4 concerts : Adultes : 45€ Retraités (+ de 65 ans) et étudiants : 35€
Renseignements et réservations : Christian DELCOUX 071/363873 0477/419654
Christian.delcoux@skynet.be

Les impressions du pti ado

Art 18 : Collections spécifiques (1é pie)

Vous avez les FDC :
Ils ont commencé en 1949 et on les trouve souvent pour 0,20 ou 0,50 euros en bourses.
Dans ce cas peu de chance de trouver de faux cachets ou des faux vu leurs prix.
Ce qu'il faut principalement regarder c'est la propreté de l'enveloppe.
Cette collection vous permet d'admirer de très beaux dessins sur enveloppes qui correspondent aux timbres, ainsi que les cachets premiers jours.

Vous avez les feuillets souvenirs :
Ceux-ci se retrouvent entre les années 1922 et 1948.
Au niveau des prix ils sont pour la majorité à des prix raisonnables.
Ici aussi les dessins peuvent être de splendides réalisations et là aussi souvent des cachets premiers jours.
Dans ce cas, c'est aussi la propreté ainsi que la qualité des cachets qu'il faut regarder.

Dans les deux cas présents je dirais que c'est surtout des collections que j'appellerais « artistiques » vu la beauté et la qualité de certaines réalisations.

Soit vous faites uniquement la collection de tous les FDC et il existe des classeurs pour. Soit vous achetez ceux qui vous plaisent particulièrement et les placez dans vos albums face aux timbres correspondants = le plaisir de la variété en feuilletant vos albums.

Zut je viens encore de parler de plaisir et pas de sous (je n'en parlerai d'ailleurs pas, chacun son choix, moi c'est le plaisir)

A bientôt
Pierre

REGLEMENT DES VENTES

Il est recommandé de placer les timbres dans des cartons genre "HAWID" ou autre pour bien les protéger. Pour les plis, des enveloppes en plastic ou en papier sont conseillées.
(Ceci dans votre propre intérêt de façon à éviter des détériorations lors des manipulations).

Les prix de départ doivent être impérativement exprimés en €.
Les centimes des prix en € doivent impérativement se terminer par 0 ou par 5.
Les lots doivent être présentés avec une liste récapitulative, ainsi qu'une feuille jointe au nom de notre cercle (s'adresser a la présidente pour vous en procurer).
Nous insistons sur le fait que les vendeurs doivent être membres. Les lots doivent être remis à Madame Isabelle Galland-Leysen ou en cas d'absence à un autre membre du comité.

Les membres empêchés d'assister aux réunions et désirant remettre une offre, peuvent le faire auprès de la Présidente au 071/21.74.29.

REMARQUE GENERALE : Bien que le cercle prenne toutes les mesures utiles en vue d'assurer la bonne conservation des lots destinés aux ventes entre membres, **il décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration.**

Pour les ventes, nous rappelons que chaque vendeur et acheteur sont responsables de leurs échanges. Que chacun vérifie bien leurs timbres (soit mis en vente, soit achetés) avant de quitter la réunion. Le comité n'est en rien responsable des litiges qui pourraient survenir en raison d'un éventuel mauvais état des timbres ainsi vendus.

Il est rappelé aussi que le trésorier ne peut pas faire de crédit lors des ventes. Il faut que chacun soit en mesure d'honorer ses enchères.

Pour de bonnes réunions conviviales et sans quiproquo, nous comptons sur votre fair-play et vous remercions de votre compréhension

VENTE DU 11 MARS 2010

N°	Nb	PAYS	DESCRIPTION	ETAT	COTE	Pr.Dép.	Pr.Vente.
1.		DIVERS	« Timbres Espace »	O	/	1	
2.		DIVERS	« Timbres Espace »	O	/	1	
3.		DIVERS	« Timbres Espace »	O	/	1	
4.		DIVERS	« Timbres Espace »	O	/	1	
5.	10	DIVERS	« Timbres Bateaux »	O	/	1	
6.	10	DIVERS	« Timbres Bateaux »	O	/	1	
7.	10	DIVERS	« Timbres Bateaux »	O	/	1	
8.	10	DIVERS	« Timbres Avions »	O	/	1	
9.	10	DIVERS	« Timbres Avions »	O	/	1	
10.		DIVERS	« 1 carnet et 3 enveloppes Espace »	O	/	1	
11.	8	BELGIQUE	« Timbres perforés »	O	/	1	
12.	6	BELGIQUE	« Bloc de 6 timbres PR 101 à 106 »	XX	0,90	0,30	
13.	2	BELGIQUE	« Timbres N° 639/640 »	XX	7	2,10	
14.	5	BELGIQUE	« Timbres N°827 à 831 »	XX	90	27	
15.	9	BELGIQUE	« Timbres PR 92 à 100 »	XX	4,50	1,30	
16.	1	BELGIQUE	« Carnet N°7	XX	10	3	
17.	1	BELGIQUE	« E131 »	XX	23	7	
18.	10	BELGIQUE	« Timbres N°583 à 592 »	XX	5	1,50	
19.	10	BELGIQUE	« Timbres N°573 à 582 »	XX	5	1,50	
20.	8	BELGIQUE	« Timbres N°615 à 621 »	XX	3,75	1,20	
21.	1	BELGIQUE	« Timbre N°178 »	X	160	30	
22.	7	BELGIQUE	« Timbres N°377/83 (voir le 383) »	XX	800	100	
23.	4	BELGIQUE	« Timbres N°386/89 »	XX	70	14	
24.	1	BELGIQUE	« Timbre N°436 »	XX	60	12	
25.	6	BELGIQUE	« Timbres N°513/18 »	XX	82	16	
26.	8	BELGIQUE	« Timbres N°519/26 »	XX	65	13	
27.	2	BELGIQUE	« Timbres N°567 A + B »	XX	20	4	
28.	1	BELGIQUE	« Timbre N°602 »	XX	18	3,60	
29.	16	BELGIQUE	« Timbres N°674/89 »	XX	27	5,40	
30.	16	BELGIQUE	« Timbres N°674A / 89A »	XX	13	2,60	
31.		BELGIQUE	« Lots de Timbres en FB pour affranchissements »	XX	10	5	
32.		BELGIQUE	« Lots de Timbres en FB pour affranchissements »	XX	10	5	
33.		BELGIQUE	« Lots de Timbres en FB pour affranchissements »	XX	10	5	
34.		BELGIQUE	« Lots de Timbres en FB pour affranchissements »	XX	10	5	
35.		BELGIQUE	« Lots de Timbres en FB pour affranchissements »	XX	10	5	
36.		BELGIQUE	« Lots de Timbres en FB pour affranchissements »	XX	10	5	
37.		BELGIQUE	« Lots de Timbres en FB pour affranchissements »	XX	10	5	
38.		BELGIQUE	« Lots de Timbres en FB pour affranchissements »	XX	10	5	
39.		BELGIQUE	« Lots de Timbres en FB pour affranchissements »	XX	10	5	
40.		BELGIQUE	« Lots de Timbres en FB pour affranchissements »	XX	10	5	

PC : PRIX COTE PD : PRIX DE DEPART QUAL : QUALITE DU TIMBRE
XX : NEUF SANS CHARNIERE X : NEUF AVEC CHARNIERE O : OBLITERE

9.1

Oblitération de guerre

Oblitération Postes militaires Belgique 4 bilingue sur 10 centimes type 1 du 18/9/1917
Port 20 centimes vers La Haye (Hollande) bandelette censure militaire 24
Verso oblitération à pont Scheveingen du 4/10/1917 avec cachet rectangulaire 38

Oblitération Postes militaires Belgique 4 sur 20 centimes type 1 du 30/8/1917
Port 20 centimes vers La Haye (Hollande) bandelette censure militaire 27

9.2

Sainte-Adresse

Recommandé de Sainte–Adresse vers Fontainebleau port 65 centimes du 28/1/1916
Composé du n° 137 (5 centimes), n° 138 (10 centimes),
n° 140 (20 centimes), n° 139 (15 centimes) tous du type 1
n° 132 (5 centimes), n° 133 (10 centimes), émission 1915 croix rouge
Étiquette recommandé Sainte-Adresse Poste Belge-Belgisshe n° 282

10.1

Oblitération Belgique Belgïe avec Numéro d'ordre,
une trentaine de cachet furent mis en service

Oblitération Belgique Belgïe 3 sur 5 centimes type 1 du 1er mars 1919
Oblitération arrivée Marchienne-au-pont du 2/3/1919

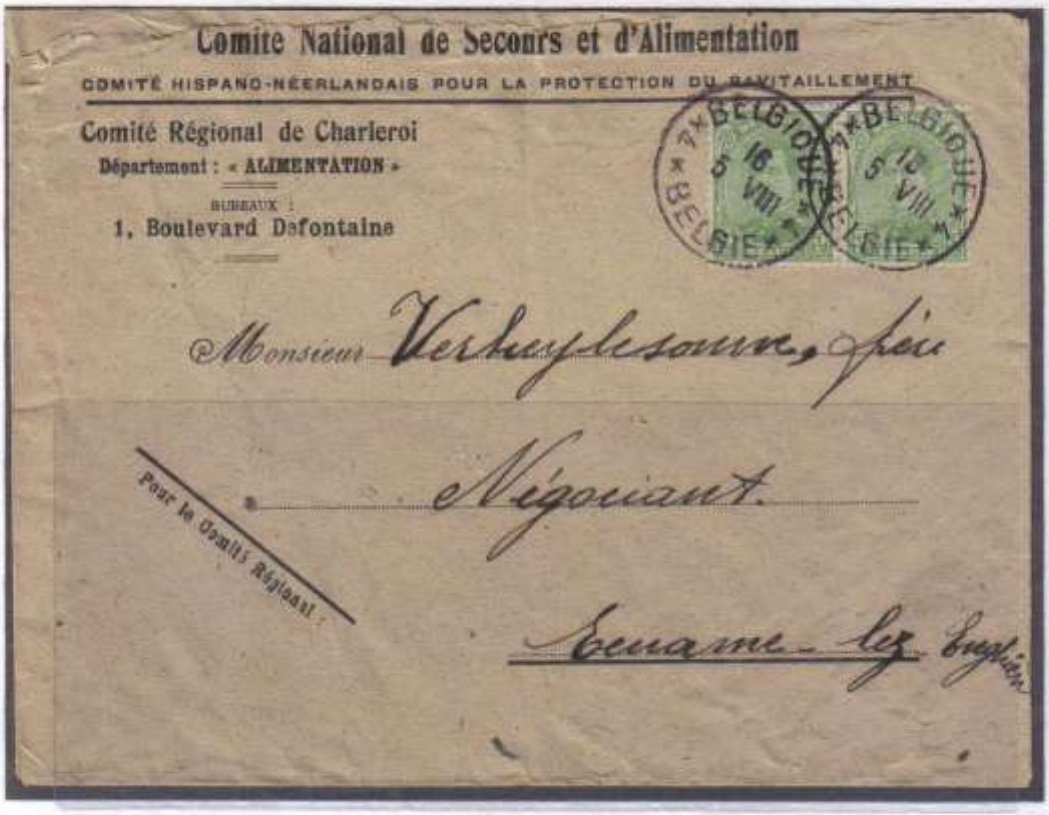

Oblitération Belgique Belgïe 4 du 5/8/1919 sur 2 x 5 centimes type 1
Port 10 centimes par 20 grammes

10.2

Après la retraite des forces d'occupation, la reprise des relations postales fut très rapide.
Les bureaux durent à défaut de cachets réguliers faire usage de tout le matériel oblitérant disponible

N° 138, 10 centimes type 1
Oblitération de fortune de Peruwelz caisse 22.12.1919 port 10 centime
Oblitération arrivée d'Ellignies

N° 138, 10 centimes type 1
Oblitération départ Allemande à pont de Waremme 13.2.1920 port 10 centime
Cachet abandonné par les postiers allemands lors de la retraite de leurs armées
Oblitération arrivée Crotteux aux pierres (environ de Liège) 14.2.1920

A SUIVRE

PREVENTE DU MOIS DE MARS (22/2/2010)

Timbres floraux

Hors du nid

Le nez dans les livres

LIVRE DU CONSEIL PROVINCIAL HENNUYER

LES DISCIPLINES PHILATELIQUES

Cette brochure comporte 68 pages.

Les dix disciplines philatéliques sont expliquées et commentées en quelques pages. Chaque collectionneur peut ainsi se faire une idée des multiples possibilités offertes par la philatélie.

Un ouvrage indispensable à tout collectionneur et qui doit être disponible dans chaque cercle.

Elle est vendue 7 € plus frais de port et emballage 1,50 € pour un exemplaire

MONTER SA COLLECTION

S'adressant à tous les débutants aussi bien jeunes qu'adultes, elle explique clairement et facilement les différents timbres et documents qui existent en philatélie.

Elle donne des conseils pratiques pour monter des feuilles d'exposition.

Elle constitue le B.A.-BA pour la présentation de sa collection.

Elle est vendue 5 € plus frais de port et emballage 1,50 € pour un exemplaire

ACHAT OU RENSEIGNEMENT AUPRES DE LA PRESIDENTE

TARIF A PARTIR DU 1 JANVIER

EXEMPLES D'AFFRANCHISSEMENT

LETTRE NORMALISÉE NATIONALE

Affranchissement avec timbres sans valeur faciale
(*) € 0,59 par achat à partir de 10

= € 0,69 ou € 0,59*

Affranchissement avec vignette PostStation

= toujours € 0,69

Affranchissement avec timbres à valeur faciale

= toujours € 0,69

Pré-affranchissement insuffisant

= toujours € 0,69

PRIX DES TIMBRES-POSTE AU 1ER JANVIER 2010

BELGIQUE

Format normalisé*	Prix/ pièce	Prix à partir de 10
0 - 50 g	€ 0,69	€ 0,59/pièce

Format non normalisé*	Prix/ pièce	Prix à partir de 5
0 - 100 g	€ 1,38	€ 1,18/pièce
100 - 350 g	€ 2,07	€ 1,77/pièce

	Combinaisons possibles	Prix/ pièce	Prix en nombre**
350 g - 1 kg	1 x + 1 x	€ 3,45	€ 2,95
1 kg - 2 kg	2 x + 1 x	€ 4,83	€ 4,13

EUROPE

Format normalisé*	Prix/ pièce	Prix à partir de 5
0 - 50 g	€ 1,00	€ 0,90/pièce

Format non normalisé*	Prix/ pièce	Prix à partir de 2
0 - 100 g	€ 3,00	€ 2,70/pièce

	Combinaisons possibles	Prix/ pièce	Prix en nombre**
100 - 350 g	2 x	€ 6,00	€ 5,40
350 - 1 kg	3 x + 1 x	€ 10,00	€ 9,00
1 kg - 2 kg	6 x + 2 x	€ 20,00	€ 18,00

RESTE DU MONDE

Format normalisé*	Prix/ pièce	Prix à partir de 5
0 - 50 g	€ 1,15	€ 1,05/pièce

Format non normalisé*	Prix/ pièce	Prix à partir de 2
0 - 100 g	€ 3,45	€ 3,15/pièce

	Combinaisons possibles	Prix/ pièce	Prix en nombre**
100 - 350 g	2 x	€ 6,90	€ 6,30
350 - 1 kg	4 x + 2 x	€ 16,10	€ 14,70
1 kg - 2 kg	9 x + 1 x	€ 32,20	€ 29,40

Plus d'infos sur Intranet/nouveaux prix 2010

* On entend par formats normalisés, des envois aux dimensions suivantes : max. 125 x 235 x 5 mm. Les formats non normalisés ont, eux, les dimensions suivantes : max. 230 x 350 x 30 mm.
** Prix en cas d'affranchissement avec des timbres, qui sont achetés, selon le cas, par 10, 5 ou 2.

Règlement pour exposition en Histoire Postale. Lu pour vous dans la revue du cercle philatélique de Beauraing. Merci à M. Jean Pierre Malmedy

L'Histoire Postale :

Voici les pages trois & quatre du nouveau règlement pour les expositions en Histoire Postale. Il a été distribué à la conférence du 8 novembre 2009 à Gembloux par le nouveau Commissaire National FRCPB à l'Histoire Postale, M. Donald Decorte. (3ème partie).

2.Connaissances philatéliques, historiques & sociales, étude personnelle et recherche	35
3. Etat (10) et rareté (20)	30
4. Présentation	5
Total	100

Toutes les présentations seront évaluées en allouant des points pour chacun des critères respectifs ci-dessus. Cela sera inscrit sur des feuilles de notation prédéfinies.

Article 6: Dispositions finales

6.1 : dans le cas où des divergences de texte dues à la traduction apparaîtraient, c'est le texte anglais qui prévaudra.

6.2 : ces règlements spéciaux pour l'évaluation des présentations d'histoire postale aux expositions F.I.P. ont été approuvés par le 70ème Congrès qui s'est tenu à Bucarest le 28 juin 2008. Ils entrent en vigueur le 1er janvier 2009 et s'appliquent aux expositions qui ont obtenu le patronage, les auspices ou le support de la F.I.P., et qui auront lieu après le 1er janvier 2009.

Directives pour juger les présentations d'Histoire Postale

Ces directives révisées prendront effet pour les expositions après le 1er janvier 2009.

1. Introduction

1.1 Ces directives donnent un avis pratique sur comment appliquer le GREV (1.1-1.4) et le SREV d'Histoire Postale approuvé par le 70ème Congrès FIP qui s'est tenu le 28 juin à Bucarest, Roumanie.

1.2 : le SREV d'histoire postale est le principal cadre de travail qui détermine les principes généraux que doit contenir chaque présentation d'histoire postale, ce qu'elle doit recouvrir et comment elle doit être développée et présentée. Ces directives fournissent un guide général pour le jugement de ces présentations, mais elles ont aussi pour but de guider les collectionneurs qui exposent en histoire Postale.

1.3 : s'il y a des distorsions entre le GREV ou le SREV pour les présentations d'histoire postale et ces directives, c'est le GREV qui prédomine. Le SREV pour les présentations d'histoire postale arrive en second et ces directives viennent ensuite.

2. Ampleur d'une présentation d'Histoire Postale

2.1 : une présentation d'Histoire Postale, par l'analyse des documents philatéliques qu'elle contient, doit montrer et expliquer le développement ou le fonctionnement d'un ou plusieurs services postaux, l'application pratique des normes et règlements postaux, ainsi que l'étude et la classification du matériel philatélique et/ou des marques postales. Cela s'applique aux présentations qui couvrent la mise en place des services postaux organisés jusqu'aux services actuels. Les présentations historiques, sociales et les études spéciales, montrent l'interaction du système postal avec la société, les évènements, le commerce ou la géographie historique d'une région ainsi que les effets que le système postal a sur l'humanité ou, au contraire, les effets que l'humanité a sur le système postal.

2.2 le SREV donne une liste de sujets possibles pour une présentation d'Histoire Postale, sans que cette liste ne soit limitative. Il est possible de montrer le développement du courrier entre deux - ou plus – régions, nations ou continents, de montrer le développement des services postaux dans un pays, un district ou une simple localité. Mais on peut aussi montrer le développement d'un type de service postal, sur la planète, dans un pays, un groupe de pays ou plus localement.2.3 : les

présentations peuvent être montées chronologiquement, géographiquement (par ex. par ville, par pays,...), par mode de transport/service, ou par tout autre moyen que l'exposant pense approprié.

2.4 : Les exposants doivent éviter la répétition de documents semblables, de grands vides chronologiques quand c'est possible et l'inclusion de documents onéreux qui ne sont pas directement en relation avec le sujet étudié.

2.5 : en règle générale, une présentation d'histoire postale doit montrer le matériel intéressant (philatélique et non philatélique lorsque c'est permis) en le présentant de la meilleure manière, et ne pas apparaître comme le manuscrit d'une publication.

3. Présentations de Marcophilie (marques postales)

3.1 : une présentation de marcophilie consiste en la classification et l'étude des marques postales et oblitérations, y compris les marques manuscrites, appliquéś par des services postaux et privés.

3.2 : les présentations de marcophilie peuvent aller de la période pré-philatélique à la période moderne.

3.3 : l'étude peut couvrir la fonction, la période d'utilisation, le lieu d'utilisation, la couleur, l'état ou tout autre changement intervenu au cours du temps, ou tout autre aspect des marques postales. Le sujet peut inclure des marques d'office ou de travail comme la recommandation, les marques maritimes, les postes ambulantes, la désinfection, les marques d'instruction, etc...
Certains exemples de présentations de marcophilie incluent l'étude de timbres à date réparés ou les méthodes utilisées par l'administration postale pour montrer les distances. Une étude des différents types de marques automatiques d'encodage postal sera une présentation de marcophilie. Par contre, l'introduction de l'automatisation dans les services postaux sera de l'histoire postale.

3.4 : une démonstration probante des connaissances et de l'étude personnelle des marques postales inclura la plus ancienne et la dernière date d'utilisation connue, ou l'identification des lieux d'utilisation, quand cela n'est pas mis en évidence par le graphisme ou par un type particulier (par ex. l'identification d'un lieu d'utilisation d'une oblitération muette ou à numéro).

3.5 : les marques doivent être aussi claires que possible avec les éléments essentiels clairement lisibles. Quand les présentations de marcophilie sont basées sur des marques oblitérantes, elles doivent être complètes et préférablement sur enveloppe. Généralement, des frappes partielles doivent être évitées; de même que, lorsqu'on veut démontrer la période d'utilisation, les répétitions inutiles autres que la plus ancienne et la dernière date connue. Toute tentative pour améliorer l'apparence des marques postales, en plus de ce qui est apposé par les autorités postales, sera considérée comme du matériel faux (cf. GREX Article 41.2).

3.6 : les timbres-poste présentés dans une collection de marcophilie sont en général à éviter. Si malgré tout des timbres-poste, de bonne qualité, sont inclus, l'évaluation sera basée sur la classification et l'étude des marques postales et des oblitérations sur timbres.

4. Introduction

4.1: toutes les présentations d'histoire postale doivent inclure une introduction qui présentera le cadre et l'ampleur de la collection. Le titre de la présentation doit correspondre avec cette introduction et structure.

4.2 : la page de titre doit avoir pour but:
- De donner une information générale appropriée (histoire postale) sur le sujet qui est développé dans la présentation.
- D'inclure un plan qui montre la structure de la présentation – chapitres ou sections, etc, en rapport avec l'histoire postale – plutôt qu'une description cadre par cadre ou page par page.
- D'indiquer les domaines de recherche personnelle.
- D'inclure le détail des sources documentaires importantes et des références.

La suite (2 dernières pages), dans les prochaines revues.

La suite dans les prochains numéros.

LE CINEMA S'EXPOSE

Il était lanterne magique, il est devenu film
Il était muet, il s'est mis à parler

Il était noir et blanc, il a pris des couleurs

Il était photo, il s'est animé…

Le Collège communal, a le plaisir de vous inviter au Château communal, dans le cadre du 9ème week-end culture le **26 février 2010 à**

18 h.00 Rencontre-débat avec Pierre-Paul RENDERS

Auteur – entre autres – de « *Thomas est amoureux* » qui a remporté de nombreux prix, et de « *Comme tout le monde* » avec Thierry Lhermitte et Chantal Lauby. Le réalisateur parlera du cinéma belge et de son public en s'interrogeant ensuite sur la question de savoir :

« Pourquoi le cinéma belge francophone, largement encensé à l'étranger, a-t-il tant de difficultés à rencontrer son public en Belgique ? »

Entrée gratuite
Chemin d'Oultre Heure, 20
6120 Ham-sur-Heure

071/22.93.61 ou 071/22.97.85